

Demain, premier dimanche de l'Avent, et premier jour de l'année liturgique, on recommencera à la cathédrale, le cercle des quarante-heures, qui ont lieu à tour de rôle dans toutes les églises du diocèse.

Nous rappelons ici les indulgences spéciales qui peuvent être gagnées à l'occasion des quarant-heures.

1^o Toute personne qui visite l'église où se font les 40 heures gagne une indulgence plénière si, s'étant confessée et ayant communie, elle prie à l'intention du Souverain Pontife. La communion peut se faire le premier jour des 40 heures.

2^o Elle gagne une indulgence de dix ans et de dix quarantaines, pour chaque visite qu'elle y fait avec un ferme propos de se confesser.

3^o Elle gagne cent jours d'indulgence chaque fois qu'elle dit avec un cœur contrit : *Loué et remercié soit à tout moment le très saint et divin Sacrement*, quand la cloche de l'église dans laquelle se font les 40 heures sonne, soit pour annoncer les prières des 40 heures ou la bénédiction du très saint sacrement, soit pour quelque autre motif.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

4^o Tous les autels de l'église dans laquelle se font les 40 heures sont privilégiés en faveur des saintes âmes du purgatoire.

* * *

De la Minerve :

Les Religieux du Très-Saint Sacrement, arrivés depuis peu dans notre ville, viennent d'ouvrir leur chapelle au public.

Vendredi, fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge, avait lieu dans ce modeste, mais très pieux sanctuaire de l'Avenue Mont-Royal, l'inauguration de l'exposition perpétuelle du Très-Saint Sacrement.

Monsieur le curé de St-Jean-Baptiste qui, inspiré par son ardente dévotion à l'égard de la divine Eucharistie, a accueilli dans sa paroisse avec la plus grande bienveillance la nouvelle communauté, y chantait à 8 heures la messe d'exposition à laquelle assistaient de nombreux amis que l'œuvre compte déjà parmi nous.

Désormais l'exposition du Très-Saint Sacrement aura lieu dans le pieux sanctuaire tous les jours de 7 heures du matin à 9 heures du soir,